

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE MONTCALM ENTREPREND UN IMPORTANT EXERCICE DE RECENSEMENT DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE SON TERRITOIRE **Richesse de notre région**

Sainte-Julienne, le 27 août 2021 — La MRC de Montcalm a entrepris ces derniers temps, un vaste exercice de recensement du patrimoine immobilier sur son territoire.

L'exercice s'effectuera par phases et d'ici la fin de l'année 2021, ce sont les municipalités de Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Roch Ouest et Sainte-Julienne qui seront les premières visitées, tandis que les autres municipalités seront visitées dès 2022.

L'équipe de la MRC de Montcalm peut compter sur l'expertise de madame Fanny Cardin-Pilon, chargée de projets en patrimoine immobilier, mais également de madame Cindy Morin, consultante externe en patrimoine qui sera principalement celle sur le terrain pour effectuer cette démarche.

Madame Morin effectuera plus précisément, l'évaluation et la documentation des immeubles d'intérêt patrimonial du territoire. Notons que hormis les bâtiments, les croix de chemin, ponts et autres types d'immeubles seront également inventoriés.

Madame Morin sera identifiée d'un dossard aux couleurs de la MRC, prendra des photos et sera discrète dans sa démarche ... à moins que vous souhaitiez échanger avec elle, sa présence ne devrait pas dépasser 30 minutes !

Qu'est-ce que l'intérêt patrimonial ?

L'intérêt patrimonial d'un immeuble repose sur plusieurs critères qui découlent de différentes valeurs (valeur d'ancienneté, valeur d'authenticité, valeur d'intégrité, valeur urbanistique, valeur d'ensemble, valeur sociale, valeur historique, valeur architecturale). Ainsi, sur la base de ces critères, nous sommes en mesure de déterminer le niveau d'intérêt patrimonial d'un immeuble (nul, faible, moyen, important, supérieur).

La décision de protéger et reconnaître officiellement un lieu patrimonial par l'octroi d'un statut revient aux instances publiques (ville/municipalité, MRC, ministère de la Culture et des Communications, Parcs Canada) qui se basent fréquemment sur l'évaluation patrimoniale du lieu et du niveau d'intérêt qu'on lui a donné. La nature du statut de protection et de reconnaissance (citation, classement, désignation) dépendra donc de l'instance qui l'a accordé.

Bientôt sur Instagram – *Patrimoine Montcalm*

Fiers de notre paysage et de ses richesses, nous vous proposerons sous peu un compte sur l'application Instagram, nommée – *Patrimoine Montcalm* - afin de partager avec vous toute cette beauté et trouvailles. Surveillez notre page Facebook et notre site web pour en être avisé !

Rappelons que cette importante démarche est possible grâce à l'entente de développement culturel bonifiée.

À propos de la MRC de Montcalm

Notre territoire formé de 9 municipalités et 1 ville, offre un cadre de vie enchanteur, près de la nature tout en étant à proximité des grands centres tels que Laval, Montréal et Joliette. Nos terres fertiles regorgeant d'histoires et d'une culture forte font partie de nos richesses. Notre zone agricole qui couvre un peu plus de 60% de la région est la plus active et prospère au Québec. Un secteur récréotouristique en pleine croissance, des industries florissantes et des Montcalmois et Montcalmoises des plus chaleureux !

- 30 -

Source :

Madame Stéphanie Therrien
Directrice générale adjointe
Directrice des communications, de la culture et du tourisme
MRC de Montcalm
450 831-2182, poste 7092
stherrien@mrcmontcalm.com

